

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Stage linguistique 2			
Code	PEGL2B49LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Il s'agit d'un stage linguistique imposé et donc obligatoire (voir grille horaire) dont le but est d'apprendre à l'étudiant à organiser, planifier et mener à bien des activités d'apprentissages à l'étranger dans le respect des autres (du groupe).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL2B49LGA Stage linguistique dans l'une des deux langues 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL2B49LGA Stage linguistique dans l'une des deux langues 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage linguistique			
Code	13_P EGL2B49LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Stage linguistique permet aux étudiants d'acquies plusieurs compétences (extra)linguistiques en les mettant dans des situations extrascolaires auxquelles ils pourraient être confrontés dans leur futur métier, càd planifier, organiser et encadrer des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du stage, l'élève sera, entre autres, capable de :

- planifier et organiser des projets et activités hors contexte scolaire ;
- encadrer un groupe d'élèves en pareilles situations ;
- communiquer de manière claire avec un native speaker (oralement et par écrit).

Les compétences suivantes seront particulièrement travaillées:

C3 : -travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société;

-mettre en œuvre en équipes des projets et des dispositifs pédagogiques (3-3);

C4 : -entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover;

-adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4-1);

-mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4-3);

-actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques (4-4);

C7 : -créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté;

-promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves (7-4);

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Planifier, et organiser les différentes étapes dans la mise sur pied d'une excursion ou un projet;

Encadrer le groupe pendant la réalisation du projet ou excursion.

Utiliser la langue cible (néerlandais/anglais) lors de la réalisation du projet ou excursion;

Rentrer en contact avec des native speakers;

Avoir un retour réflexif sur les aspects didactiques après la réalisation.

Démarches d'apprentissage

Approche par projets, travaux en autonomie, approche interactive, activités extérieures, travaux de groupe, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Les professeurs encadrant l'échange sont disponibles pour aider et/ou guider les étudiants dans leurs tâches.

Sources et références

Sites internet, guides touristiques et autres ouvrages de référence relatifs aux endroits visités, ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant remettra une version écrite d'un travail et/ou le présentera oralement (sous la forme de PowerPoint ou tout autre support visuel) relatif à un voyage effectué à l'étranger (Flandre, Pays-Bas, Angleterre, ...) et en discutera les aspects didactiques.

Dans le cas où ces voyages ne pourraient avoir lieu, il sera demandé à l'étudiant de remettre une version écrite d'un travail et/ou de le présenter oralement (sous la forme de PowerPoint ou tout autre support visuel) portant sur un aspect de la culture anglophone (50%, Monsieur Nicaise) et néerlandophone (50%, Madame Hardy).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).